



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/GE.1/2005/5  
24 novembre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des problèmes douaniers  
intéressant les transports

Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques  
et techniques de l'informatisation du régime TIR

RAPPORT SUCCINCT DE LA HUITIÈME SESSION DU GROUPE SPÉCIAL  
INFORMEL D'EXPERTS DES ASPECTS THÉORIQUES ET TECHNIQUES  
DE L'INFORMATISATION DU RÉGIME TIR  
(Genève, 14 et 15 novembre 2005)

**A. PARTICIPATION**

1. Le Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (appelé «Groupe d'experts») a tenu sa huitième session les 14 et 15 novembre 2005 à Genève.

2. Y ont participé des experts de la Belgique, de la Bulgarie, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Serbie-et-Monténégro, de la Slovaquie, de la Turquie, de l'Ukraine et de la Communauté européenne (CE). Étaient aussi présents des experts de l'Union internationale des transports routiers (IRU). On trouvera la liste complète des participants à l'annexe 1.

## **B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/3.

3. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.30/GE.1/2005/3). Il a pris note de la liste des questions en suspens et des décisions figurant aux annexes 1 et 2 de l'ordre du jour provisoire.

4. À la demande des autorités douanières de la Turquie, le Groupe d'experts a ajouté un point supplémentaire sous «Questions diverses» pour permettre la présentation d'un système informatisé de carnets TIR mis au point par celles-ci.

## **C. ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

5. M<sup>me</sup> N. Özyazici (Turquie) et M. P. Arsić (Serbie-et-Monténégro) ont été respectivement élus Président et Vice-Président de la présente session ainsi que des autres sessions que le Groupe tiendra en 2006.

## **D. ACTIVITÉS DU GROUPE SPÉCIAL INFORMEL D'EXPERTS**

### **a) Réponses au questionnaire eTIR**

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/4.

6. Le Groupe d'experts a pris note des dernières réponses au questionnaire eTIR, qui est reproduit dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/4, et a décidé que, malgré les nouvelles réponses reçues au 30 octobre 2005, les conclusions auxquelles était arrivée la septième session demeureraient valables. Le document contient désormais les réponses de 40 autorités douanières.

7. Les experts de l'IRU ont fait remarquer que certains acteurs clefs du régime TIR n'avaient toujours pas répondu, ce qui faussait les conclusions présentées dans le Chapitre 1 du Modèle de référence.

8. Le Groupe d'experts a en outre pris note que le secrétariat avait reçu une réponse de la Fédération de Russie mais qu'elle lui était parvenue trop tard pour pouvoir figurer dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/4. Il s'est félicité à l'idée de recevoir, à sa neuvième session, des conclusions mises à jour, notamment la réponse de la Fédération de Russie, éventuellement accompagnée des réponses d'autres pays que le secrétariat aura reçues avant la mi-février 2006.

### **b) Modèle de référence de la procédure TIR**

Document: TRANS/WP.30/GE.1/2005/1, version 1.5a.

Décision: 104.

9. Le Groupe d'experts a été informé de la dernière version (1.5a) du Modèle de référence, qui date du 30 juin 2005.

10. Il a pris note qu'aucun expert n'avait demandé de remplacer les diagrammes d'activité du Chapitre 1 par des diagrammes d'enchaînement et il a donc décidé de clore l'examen du point 4.

### **Annexes**

Décision: 106.

11. Étant donné que le secrétaire d'UNTDED/ISO7372 n'avait pu rencontrer les secrétariats de l'IRU et de la CEE avant la session, le Groupe d'experts a décidé de reporter l'examen de cette question à sa prochaine session. Par ailleurs, il a demandé au secrétariat d'essayer de faire participer le secrétariat de l'OMD à l'examen de la question de la mise en conformité des données TIR avec les normes internationales.

### **b) Projets futurs de modèle de référence de la procédure TIR**

Documents: TRANS/WP.30/GE.1/2005/2, ExG/COMP/2005/7.

Décisions: 105 et 107 à 109.

12. Les experts des autorités douanières ont longuement examiné le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2, établi par le secrétariat avec le concours de la Commission européenne et conformément aux directives formulées par le Groupe de travail dans le document sans cote n° 9 (2005). Ils ont mis à jour le document et demandé au secrétariat d'en établir et diffuser une version révisée avant le 25 novembre 2005. Par ailleurs, le Groupe d'experts a chargé le secrétariat de consulter le WP.30 en lui soumettant un bref document sur les diverses possibilités existant pour l'échange anticipé de renseignements sur les marchandises. Il a en outre chargé le secrétariat de soumettre la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 au WP.30 aux fins d'examen. Enfin, il a en outre chargé le secrétariat de poursuivre ses travaux en se fondant sur la version révisée du document et de rédiger, pour sa neuvième session, un document sur les moyens d'arriver à un régime eTIR complètement informatisé.

13. Les experts de l'IRU ont fait savoir que, à l'instar des experts des associations nationales, ils n'étaient pas en mesure de formuler des observations pendant la présente session, car le document n'avait été distribué qu'une semaine avant la réunion. Ils ont informé le Groupe d'experts qu'ils allaient élaborer des observations récapitulatives par écrit, que le WP.30 pourrait examiner à sa prochaine session. Par ailleurs, ils ont informé le Groupe d'experts qu'ils allaient établir un document sur la façon dont ils concevaient l'informatisation du régime TIR, qui serait soumis à la prochaine session du WP.30.

14. Enfin, le Groupe d'experts a pris note du document ExG/COMP/2005/7, transmis par l'IRU à l'intention de la précédente session du Groupe et a décidé d'en reprendre l'examen, le cas échéant, lors de l'élaboration du Chapitre 2 du Modèle de référence.

## **E. QUESTIONS DIVERSES**

15. La Communauté européenne a informé le Groupe d'experts de l'évolution de son projet pilote TIR/NCTI et notamment que le Comité du code des douanes avait décidé d'examiner un projet de règlement qui comprendrait les éléments suivants:

- Fondement juridique des déclarations TIR/NCTI faites par voie électronique,
- Introduction des données de la déclaration TIR/NCTI,
- Possibilité d'échanger des données TIR entre les autorités douanières utilisant les techniques de l'information et des réseaux d'ordinateurs,
- Recours aux messages électroniques à la place de l'envoi du volet n° 2 et pour la fin des opérations TIR,
- Système d'enquête modifié, et
- Solution de repli en cas de défaillance du système.

16. Le Groupe d'experts a en outre salué l'exposé de la délégation de la Turquie montrant comment l'administration douanière de ce pays envisage d'adapter son système informatisé de carnets TIR afin de répondre aux exigences du futur système eTIR tel qu'il est présenté dans le document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2.

## **F. DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

17. À l'aimable invitation des autorités douanières de la Slovaquie, le Groupe d'experts a provisoirement décidé de tenir sa prochaine session à Bratislava, les 7 et 8 mars 2006.

**Annexe 1**  
**(Anglais seulement)**

**LIST OF PARTICIPANTS**

**BELGIUM**

Ms. Nicole SMEKENS                      Responsible TIR  
FEBETRA

**BULGARIA**

Ms. Vilyana IVANOVA                      Head of TIR Claims Dept.  
Association des Entreprises Bulgares des Transports  
Internationaux et des Routes (AEBTRI)

Mr. Venceslav VRABCHEV                      Head of Department  
Association des Entreprises Bulgares des Transports  
Internationaux et des Routes (AEBTRI)

**CZECH REPUBLIC**

Mr. Radovan SMIDL                      General Directorate of Customs  
Ministry of Finance  
Customs Officer

**ESTONIA**

Ms. Anne ALLIK                      Chief Expert  
Estonian Tax and Customs Board

Mr. Lauri LUSTI                      Head of TIR Department  
Association of Estonian International Road Carriers (ERAA)

**FINLAND**

Mr. Markku LAINE                      Senior Inspector  
National Board of Customs

Mr. Henrik LINDSTROM                      Transit Co-ordinator  
National Board of Customs

**HUNGARY**

Mr. Tamas GAIZER                      Software Engineer  
(ATRH)

**LATVIA**

Mr. Pavels GROSHEVS  
Secretary General  
Road Carriers Association "Latvijas Auto"

**LITHUANIA**

Mr. Renatas MOTUZAS  
IT Manager  
Lithuanian National Road Carriers Association

Ms. Renata PAULIUKAITYTE  
Chief Inspector  
Customs Department/Ministry of Finance

Mr. Aleksandr SADOVOJ  
Senior Specialist  
Lithuanian National Road Carriers Association

**NETHERLANDS**

Mr. Guus JACOBS  
Chairman of the UNECE Working Party on Customs  
Questions affecting Transport (WP.30)  
Senior Policy Advisor, Customs Policy and  
Legislation Directorate  
Ministry of Finance

Mr. Nico DE JONG  
IT Specialist  
B/CPP Customs

**POLAND**

Mrs. Ewa PEZINSKA  
Specialist TIR Dept  
Association des Transporteurs Routiers  
Internationaux et (Z.M.P.D.)

Mrs. Anita RUSZTECKA  
Specialist TIR Dept.  
Association des Transporteurs Routiers  
Internationaux et (Z.M.P.D.)

**ROMANIA**

Mr. Ion MATEI  
IT Responsible  
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutieri  
Internationale (ARTRI)

Mr. Nicolae TENDER  
IT Engineer  
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutieri  
Internationale (ARTRI)

**RUSSIAN FEDERATION**

Mr. Mikhail VALENTSOV

IT Manager  
Association of International Road Carriers  
(ASMAP)

**SERBIA AND MONTENEGRO**

Mr. Predrag ARSIC

Application Designer  
Serbian Customs Administration

**SLOVAKIA**

Mr. Miroslav BUJNA

Customs Officer  
Customs Directorate of The Slovak Republic

**SPAIN**

Mr. Manuel GOIZUETA

Counsellor  
Permanent Mission of Spain

**TURKEY**

Mr. Hassan LALE

IT Coordinator  
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

Mr. Zeki OKUMUS

Head of Unit  
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

Ms. Nurcan OZYAZICI

Head of EDP Department  
Prime Ministry, Undersecretariat for Customs

**UKRAINE**

Mrs. Inessa OLEKSIUK

Senior Specialist  
The Association of International Road Carriers  
of Ukraine (AIRCU)

**UNITED KINGDOM**

Mr. Peter CULLUM

Head of International Affairs  
Road Haulage Associations Ltd. (RHA)

**EUROPEAN COMMISSION**

Mr. Joaquim MARQUES

Chef du Secteur TIR  
DG TAXUD

Mr. Domenico Raffaele DEL GRECO

Administrateur Principal – CCE

**NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS**

**INTERNATIONAL ROAD TRANSPORT UNION (IRU)**

Mr. Jean ACRI	Head of TIR System
Mr. Glen GAGE	IT Deputy Head
Mr. Raphael HIRT	Head TIR Carnets Management

**UNECE SECRETARIAT**

Mr. Poul HANSEN	TIR Secretary
Mr. Artur BOUTEN	Customs Expert
Mr. Konstantin GLUKHENKIY	Customs Expert
Mr. André SCEIA	Information Technology Expert
Mr. Imed BEN HAMIDA	Administrative Clerk



## Annexe 2

### Questions en suspens et questions résolues

N°	Point	Description	Dates	Source	Décision(s) connexe(s)	Questions résolues
4	0.2.1 Phases et séquence des tâches	Le Groupe d'experts doute de l'utilité des diagrammes d'enchaînement, pendant les premières phases des travaux, pour compléter, voire remplacer, les actuels diagrammes d'activité.	1 <sup>er</sup> et 2 septembre 2003	Groupe d'experts (Budapest)	4	-1
41	Chapitre 2	À la suite de la décision du WP.30 concernant l'élaboration du projet étape par étape, le Groupe d'experts souligne la nécessité d'établir une description détaillée du produit final afin de pouvoir scinder le travail en plusieurs étapes.	1 <sup>er</sup> et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	78, 94, 100 et 60	0
63	Annexes	Ajouter une annexe comme indiqué dans le document ExG/COMP/2005/5, point 4.	17 janvier 2005	IRU	98	0
64	2. Prescriptions pour le commerce électronique	Proposition: nouveau Chapitre 2 et prescriptions en matière de commerce électronique contenues dans le Modèle de référence (document ExG/COMP/2005/7).	17 janvier 2005	IRU	-	0
65	Introduction du Chapitre 2	Le Groupe d'experts se demande quelle serait la meilleure solution pour diffuser des renseignements avancés sur les marchandises (donner les informations à la demande ou non).	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)		0

### Annexe 3

#### Décisions

Décision n°	Question n°	Description	Dates	Source	Version <sup>1</sup>
104	4	Les diagrammes d'enchaînement ne sont pas utiles dans le Chapitre 1.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	
105	64	Le Groupe d'experts décide de se reporter au document ExG/COMP/2005/7, le cas échéant, pour l'élaboration du Chapitre 2 du Modèle de référence.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	
106	63	Le Groupe d'experts demande au secrétariat de s'efforcer de faire participer l'OMD aux discussions.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	
107	65	Le Groupe d'experts demande qu'un document concis portant sur les différentes possibilités d'échange de renseignements avancés sur les marchandises soit soumis au WP.30.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	
108	41	Le Groupe d'experts demande au secrétariat de soumettre la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 au WP.30 aux fins d'examen.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	
109	41	Le Groupe d'experts charge le secrétariat de poursuivre ses travaux en se fondant sur la version révisée du document TRANS/WP.30/GE.1/2005/2 et de rédiger un document sur les moyens éventuels de parvenir à une informatisation complète du régime eTIR.	14 et 15 novembre 2005	Groupe d'experts (Genève)	

<sup>1</sup> Cette colonne indique dans quelle version les résultats de la décision figureront pour la première fois.

-----